



E.H.P.A.D. « Serge BAYLE »
Boulevard de l'Hôpital
B.P. 31
63260 AIGUEPERSE
☎ 04.73.64.40.00
<http://www.mr-aigueperse.com>

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL **DE LA VIE SOCIALE DU 20 AVRIL 2026**

MEMBRES DU CVS

Avis délibératif des résidents et proches (voix délibératives) :

Représentants des personnes accompagnées

Mme Michelle PEREZ	:	Représentant des résidents
Mme Carmen RODRIGUEZ	:	Représentant des résidents
M. Marc BOUCHON	:	Représentant des résidents
M. Christian DAVID	:	Représentant des résidents
M. Patrice FLEURUS	:	Représentant des résidents
M. Jean-Claude RIBAUT	:	Représentant des résidents
M. Jacky VIALETTE	:	Représentant des résidents

Soutien des résidents

Mme TRAPEAU Amandine	:	Psychologue
Mme PEROL Angélique	:	Psychologue

Représentants des familles

Mme Sylvie CHIROL	:	Représentant des familles
Mme Brigitte MARS	:	Représentant des familles
Mme Claire MAYET	:	Représentant des familles
Mme Christiane BEUZIT	:	Représentant des familles
M. Alain VIOLIER	:	Représentant des familles
M. Philippe COULON	:	Représentant des familles

Représentant du personnel

Mme Annick BOURGOUGNON	:	Titulaire
------------------------	---	-----------

Avis consultatif

Représentants des bénévoles

M. Robert OZIOL	:	Titulaire, excusé
-----------------	---	-------------------

Représentant du Conseil d'administration

M. Guy GRAND	:	Titulaire
--------------	---	-----------

Personne Qualifiée

M. Henri DUBREUIL	:	Titulaire
-------------------	---	-----------

Représentant de l'établissement

Mme Sabine BAHERRÉ	:	Directrice
Mme Christiane GUEYTON	:	Médecin coordonnateur

Invités

Mme Béatrice THALAMY	:	Responsable Achats/finances
Mme Clélia VAUTRELLE	:	Responsable accueil

Secrétaire de séance : Mme RODRIGUEZ Marie-Christine, Assistante de Direction

Ordre du jour :

Avis :

- ✚ Examen du PV du 2 février 2026
- ✚ Modification du contrat de séjour (Accueil de jour)
- ✚ Modification du règlement de fonctionnement (ajout article : Aucun professionnel ne peut attester de l'aptitude d'une personne accueillie devant un banquier ou un notaire).
- ✚ Procédure « gestion des repas des accompagnants »

Informations :

- Point financier (ERRD 2025)
- Point activité
- Point sanitaire
- Ouverture de l'accueil de jour
- Suivi des évènements indésirables
- Nouveaux bénévoles
- Plan canicule
- Point sur les questions diverses

Questions diverses

Début de séance : 15h30

AVIS

1. Approbation du procès-verbal 2/2/2026

M. David souhaite prendre la parole : il indique que le 2 février 2026, son intervention n'était pas à visée personnelle mais globale.

Vote : le procès-verbal du CVS du 2/2/26 est adopté par l'ensemble des membres présents.

2. Modification du contrat de séjour – Accueil de jour

Il a été demandé d'enlever la notion de prélèvement automatique sur ce type de facturation, il sera proposé un règlement par chèque, virement ou carte bancaire à réception de l'avis des sommes à payer.

Vote : accord à l'unanimité

3. Modification du règlement de fonctionnement

Les agents sont régulièrement sollicités par des établissements bancaires ou des études notariales afin de certifier l'aptitude des résidents. Or, seule une attestation médicale établie par un médecin fait foi dans ce cadre.

Il a donc été proposé d'intégrer un nouvel article : « *Aucun professionnel ne peut attester de l'aptitude d'une personne accueillie devant un banquier ou un notaire* ».

Vote : accord à l'unanimité

4. Procédure « gestion des repas des accompagnants »

Une procédure relative à la gestion des repas des accompagnants a été mise en place afin de préciser au personnel les modalités opérationnelles. Cette démarche fait suite à des constats concernant l'état de propreté de la cuisine ainsi qu'à la nécessité de respecter la chaîne du froid des chariots repas, interrompue à 12h.

Un courrier sera adressé aux résidents et à leurs familles pour leur présenter les modalités de réservation, tant pour les repas que pour l'utilisation de la cuisine de la Rotonde. Il sera notamment précisé la possibilité de déjeuner au self du lundi au vendredi ou dans le service du résident.

Vote : unanimité

INFORMATIONS

Point budgétaire – ERRD 2025

PROFIL DES RESIDENTS

Age moyen	81.31 ans	idem
Prix de journée	68.92€ chambre simple et 63.18€ chambre double	
Nbre de résidents à l'aide sociale	38.06%	fluctue en 31.23% et 38.92%
Point GIR départemental	7.33€	Allier 8.06€. Valeur médiane en France 7.65€
Taux d'occupation réalisé	99.51%	

⇒ ACTIONS PROPOSEES :

Surveillance mensuelle du GMP +

Suivi mensuel d'indicateurs de l'activité 

Effectifs :

Age moyen salarié	40.76 ans	
Dépense de personnel	17 206 373.99€	-1.08% / 2024
Effectif rémunéré	294.14	310.05 / 2024
Coût moyen annuel	58 497.23€	56 100.79€ / 2024
Taux d'absentéisme	a baissé	11.88% en 2024 et 10.88% en 2025

⇒ REMARQUES

27.43 ETP rémunérés sur absentéisme

Rémunération en absence maladie ordinaire 90% à partir du 1^{er} mars 2025

Mise à disposition inter-établissement

RESULTAT

Hébergement	+ 677 544.23€
Dépendance	- 968 444.07€
Soins	- 39 541.09 €
TOTAL	- 330 440.93€

Aujourd'hui, en lien avec les déficits antérieurs, le déficit de l'établissement s'élève à 1 800 000€. L'objectif est de revenir à l'équilibre.

M. David demande à quoi est dû l'excédent hébergement.

Mme Thalamy précise que celui-ci s'explique par une hausse de l'activité : en début d'année, l'effectif accueilli a été supérieur aux prévisions. Par ailleurs, des recettes complémentaires ont été générées grâce à des prestations extérieures, notamment le linge et les repas.

Point activité

A ce jour, l'établissement compte 360 lits occupés. Une difficulté est toutefois relevée concernant les chambres doubles occupées par des couples : en cas de décès de l'un des conjoints, le délai de réattribution du lit peut être important.

Concernant le dispositif HTSH (Hébergement Temporaire en Sortie d'Hospitalisation), 2 lits sont actuellement occupés sur les 3 lits financés. Le financement est assuré à hauteur de 70 % de l'activité réalisée.

Sur les 364 places de l'établissement, 10 sont dédiées à l'hébergement temporaire. Une vigilance particulière est portée au suivi de l'activité, avec la mise en place de tableaux ainsi que la tenue de deux commissions d'admission par semaine. Une attention est également portée aux résidents provenant d'autres départements. En effet, lorsque ces personnes intègrent l'EHPAD avec un GIR 4 ou 5, leur GIR peut être réévalué une fois par mois, contre une seule fois par an habituellement. Or, pour déterminer la dotation dépendance de l'établissement, le Département se base sur les données transmises à la fin du mois de septembre, ce qui engendre un déficit. Par ailleurs, la convergence négative a également eu un impact financier important : en 2017, le Département a supprimé 350 000 € de financement.

Point sanitaire

Dr Gueyton indique que quelques cas de gastroentérite ont été recensés au service van Gogh.

Mme Baherre en profite pour informer les membres que suite au départ du Dr Vauche, le Dr Gueyton prendra le service Renoir.

Ouverture de l'accueil de jour

Depuis son ouverture le 13 mars dernier, l'accueil de jour compte une file active de 8 personnes avec un accueil maximum de 6 personnes par jour (4 accueils le lundi, 2 le mardi, 2 le mercredi, 2 le jeudi et 1 le vendredi. Pour rappel, l'accueil de jour se situe avec le PASA qui a été divisé en 2 parties avec un recrutement en interne.

Suivi des réclamations/plaintes

Plusieurs réclamations familles/résidents ont été enregistrées depuis le 3/2/26 :

- ✓ Appels téléphoniques répétés d'une résidente vers un particulier
- ✓ Demande du ménage approfondi de la chambre d'un résident
- ✓ Courrier de mécontentement d'un résident
- ✓ Disparition de vêtements
- ✓ Perte de semelles orthopédiques
- ✓ Dysfonctionnement dans la prise en charge d'une résidente
- ✓ Panne du lave-vaisselle au service Monet S1
- ✓ Inconfort lié au fauteuil d'une résidente
- ✓ Sentiment d'insécurité vis-à-vis des autres résidents (point déjà évoqué)
- ✓ Inquiétude concernant une prise en charge médicale
- ✓ Demande de précision relative à un acte de décès
- ✓ Demande de précision concernant la chute d'un résident

Mme Baherre souhaite ajouter que des signalements auprès de l'ARS et de la gendarmerie sont en cours, notamment pour les points suivants :

- Harcèlement d'une famille auprès des professionnels,
- Tags de la maison de l'économe,
- Individu dans l'enceinte de l'EHPAD la nuit,
- Visites non autorisées auprès d'un résident (celui-ci doit prochainement quitter l'établissement),
- Problème électrique lié à une hyper-tension ce qui cause des problèmes de sécurité pour les résidents la nuit (agent de sécurité pendant 4 jours pour remettre en sécurité le groupe électrogène),
- Demande d'une famille le remboursement d'un hébergement temporaire,
- Accusation d'une famille auprès de plusieurs agents de l'établissement.

Mme Baherre ajoute qu'une famille a formulé une réclamation concernant un acte de décès, en raison d'un écart constaté entre l'heure du décès et celle figurant sur le certificat. Elle précise que le médecin signe désormais le certificat via une plateforme numérique, laquelle enregistre automatiquement l'heure de signature du document. Ainsi, l'heure du décès était de 11h39, tandis que l'heure du constat médical enregistrée sur la plateforme était de 14h35. Elle informe également que les infirmières suivent actuellement une formation et seront prochainement habilitées à établir les constats de décès.

M. Dubreuil souligne qu'il est regrettable qu'un tel décalage horaire ait pu susciter une incompréhension, tout en rappelant que la famille a néanmoins eu la possibilité d'accompagner son proche et de lui tenir la main jusqu'à ses derniers instants.

Nouveaux bénévoles

Suite à la démission de deux représentants des familles, il a été proposé aux deux candidats élus mais non retenus lors du précédent scrutin d'intégrer le CVS, afin d'assurer leur remplacement. Il s'agit de Mme Christiane Beuzit et M. Philippe Coulon.

M. Coulon indique que son père est rentré à l'EHPAD en septembre 2024. Connaissant le fonctionnement d'un CVS, il lui paraissait important de participer à la vie de l'établissement et se dit ravi de rejoindre l'instance.

Mme Beuzit est ravie également.

Mme Baherre profite de ce point pour informer que de nouveaux bénévoles se sont proposés pour intervenir au sein de l'EHPAD, notamment pour des activités musicales ou des actions de présence et de bienveillance auprès des résidents.

Plan canicule

Un été des lieux a été réalisé dans l'établissement concernant les mesures à mettre en œuvre. Plusieurs points ont notamment été abordés : les ventilateurs, le problème de fenêtres à Van Gogh (système oscillo-battant afin de pouvoir faire de l'air), l'aménagement d'espaces extérieurs sécurisés à Monet afin de permettre aux résidents de sortir en toute sécurité.

Un point est programmé le mois prochain afin de vérifier notamment les stocks de bouteilles d'eau, l'adaptation des menus en fonction des conditions climatiques et le rappel des bonnes pratiques : aération des locaux durant la nuit, fermeture des volets le matin, hydratation régulière des résidents, etc. Une sensibilisation des professionnels sera également nécessaire sur ces différents aspects.

Mme Baherre propose d'inscrire le plan canicule à l'ordre du jour du prochain CVS pour relecture.

✚ Travaux et achats en cours

Un comité financier a été créé début janvier afin de mettre en place des tableau indicateurs.

Concernant les investissements en cours, des achats ont été réalisés pour le service cuisine à hauteur de 35 000 €, comprenant notamment une sauteuse Vario pour un montant de 20 000 € ainsi qu'une marmite d'une valeur de 11 000 €. Des travaux de réparation des toits-terrasses sont également à prévoir.

Par ailleurs, plusieurs moteurs de rails de transfert ayant présenté des dysfonctionnements ont été réparés.

QUESTIONS DIVERSES

Questions/Requêtes du 16/10/25	Statut des réponses apportées par la direction		
	En cours	Clos	Actions mises en place
Pourquoi un service au plateau le soir sur le service Dali ?	X		1 seule IDE à Dali Gauguin
Pourquoi le temps des repas est différent d'un service à l'autre ?	X		Une nouvelle IDE intégrera l'établissement le 20/4/26 afin de s'assurer de la distribution des médicaments pour permettre aux aides-soignants de se consacrer aux repas
Le temps des repas est jugé trop court par les résidents	X		
Prendre en compte l'hygiène des fauteuils roulants	X		En cours
Projection de fims	X		Devis en cours, voir en 2026
Questions/Requêtes du 11/12/25	Statut des réponses apportées par la direction		
	En cours	Clos	Actions mises en place
<u>Le parc</u> : - Déchets de plus en plus fréquents (emballages, mégos...) - Déjections canines importantes	X		- Le tri des mégots a un coût supplémentaire. - La direction travaille sur ce sujet avec la mairie d'Aigueperse (caniparc)
<u>Quantité des aliments</u> : une résidents dit manger des choccos pour compléter son repas le soir	X		En cours
<u>Quantité et qualité de la vaisselle</u> : manque de cuillères et mauvaise répartition entre les services	X		Un inventaire doit être fait d'un secteur à l'autre. En cours
<u>Animation</u> : - Les résidents déplorent une fréquence diminuée de l'accompagnement aux courses (3 mois pour certains) suite à l'absence d'un animateur. - Les résidents ne peuvent pas tous se rendre à la Rotonde pour profiter des spectacles, par manque d'accompagnant. Ne serait-il pas possible d'envoyer un mailing aux familles pour qu'elles puissent se rendre disponibles afin d'accompagner leur proche et soulager les équipes soignantes.	X		Un projet d'épicerie de produit de 1 ^{ère} nécessité est en cours de discussion. Les animateurs ne peuvent se substituer aux tuteurs ni aux familles. Mailing ou sur site internet pour solliciter les familles
<u>Savoir-être</u> : certains agents feraient preuve d'un manque de politesse et de gentillesse envers les résidents et les familles	X		Un règlement intérieur en cours de validation concernant les valeurs professionnelles
<u>Eclairage</u> : beaucoup de lumières restent allumées en permanence (chambres, toilettes)	X		Sensibilisation du personnel
Questions/Requêtes du 20/4/2026	Statut des réponses apportées par la direction		
	En cours	Clos	Actions mises en place
<u>Personnels</u> : • Manque de sympathie envers les résidents, pas de contact humain, vapotage dans chambre • Problème de personnel dans les services, les familles ne trouvent personne. • Est-il normal que le personnel fouille dans les armoires	X		A noter sur le règlement intérieur pour les personnels - Il est normal que le personnel ait accès aux armoires des résidents

<u>Animation</u> : serait-il possible d'avoir plus de personnel ?	X		L'animation concerne l'ensemble des professionnels, ils pourraient être libéré certains après-midis pour faire des activités (organisation à travailler)
<u>Nourriture</u> : • Repas de Pâques pas bon, pourquoi ? • Pas assez de pain le week-end, pourquoi ?		X	Faire remonter aux commissions menus
<u>Salle à manger</u> : les chaises sont remontées sur les tables, les résidents ne peuvent pas y aller	X		En cours
<u>Réparation</u> : • Le lave-vaisselle du service Monnet est-il réparé ? • Chariot repas régulièrement en panne • Dimanche 12 avril coupure d'électricité de 23h30 à 00h15 pourquoi ? • Est-ce qu'un dispositif de secours type groupe électrogène est mis à disposition pour les personnes qui ont besoin d'oxygène ou qui ont un matelas à air?		X	- 2 LV choisis pour UHR et UVP - chariot repas sera mis dans un autre local - point vu dans information - tous les mois
<u>Rendez-vous</u> : serait-il possible d'avertir les familles quand leurs proches a un rendez-vous médical ?		X	La famille doit se rapprocher du service afin de préciser qu'elle souhaite être avertie lors de tous les RDV.
<u>Activité</u> : • Les résidents demandent un terrain de pétanque. • Le fils d'un résident propose de faire de la musique gratuitement dans tous les services est-ce possible ? • Olympiade à Aigueperse le 9 juin, quel est le déroulement ?	X		Dans le cadre du projet d'épicerie, réfléchir de créer une association afin de bénéficier de subvention. - Avec une convention - Inter-établissements sur le même principe que les autres années
<u>Linge</u> : • Problème de retard du linge. • Problème de tâche qu'ils ne partent pas. • Problème de linge rétréci.		X	Retour au responsable blanchisserie et pour les pertes de linge, la solution : un panneau d'affichage ou site internet
<u>Accompagnement problème cognitif</u> : • Est-il possible de faire la différence entre une personne avec des troubles cognitifs et une personne lucide ? • Est-il possible de ramener les résidents dans leur chambre de leur donner de l'eau ? • Est-il possible de les faire participer aux animations même si elles ne le veulent pas ? • Le personnel est-il formé pour ce genre de trouble ?		X	Médical Vu plan canicule Il n'est pas possible de forcer un résident Oui
<u>Chariot de linge sale</u> : le chariot est dehors pendant le petit-déjeuner	X		En cours
<u>Anniversaires des résidents</u>		X	Il avait été acté lors d'une réunion que le jour même, l'anniversaire soit fêté mais il y a quand même l'anniversaire commun à la fin du mois

Des échanges entre familles auront lieu prochainement dans le service Monnet, les membres du CVS seront sollicités.

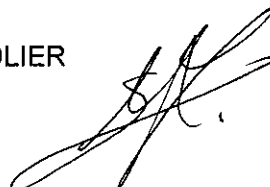
Le bilan de l'activité a été dressé pour l'année 2025 (voir annexe 1).

Monsieur le président clôture la séance à 17h30 en remerciant les membres présents.

A Aigueperse, le 20 mai 2026

Le Président,

Alain VIOLIER



Bilan d'activité du Conseil de la Vie Sociale 2025

dates des CVS

- 14 avril 2025
- 16 juin 2025
- 16 octobre 2025
- 11 décembre 2025

Sujets abordés

- Approbation des procès-verbaux
- Approbation du procès verbal de l'élection des membres du CVS
- Election du président et vice-président du CVS
- Approbation du règlement intérieur du CVS
- Approbation du bilan d'activité 2024
- Présentation du projet d'animation 2025 par M. Moal
- Présentation du rapport financier 2024
- Présentation de l'exécution budgétaire 2025
- Présentation du budget prévisionnel 2026
- Présentation de la mise en place du tarif différencié pour avis
- Présentation de la modification des contrats de séjour pour avis
- Présentation du projet d'accueil de jour pour avis
- Présentation du bilan des FEI du 25 novembre 2023 au 27 mars 2025 - réclamations et plaintes
- Point sur les réclamations et plaintes
- Heures des repas et temps consacré aux repas
- Présentation des résultats de l'enquête de satisfaction 2024
- Présentation du calendrier des instances 2026
- Validation des tableaux d'affichage des informations du CVS à destination des résidents
- Présentation du règlement intérieur des Papotins
- Présentation du retour de l'évaluation externe
- Présentation du plan d'action du rapport de l'évaluation externe
- Questions diverses et tableau de suivi

Fiches d'événements indésirables

272 FEI dont 24 sont issues des résidents ou des familles

cf bilan des FEI 2025

Les résidents, les membres du CVS et les familles ont été invités par mail et affichage aux :

2 commissions d'animation : 14/5/2025 et 9/12/25

8 commissions hôtelières : 20/1 - 10/2 - 2/4 - 5/5 - 2/6 - 21/7 - 5/11 & 10/12/25

réactions des articles de la gazette "les Papotins"

représentants du CVS au 31 décembre 2025

Mme Brigitte MARS

Mme Claire MAYET

Mme Sandrine MYE

(démission le 03.02.2026)

Mme Sylvie CHIRDL

Mr Alain VIOLE

Mme Icatia COUBETER GUES (démission le 17.12.2025)

Entrés au CVS le 12.02.2026

Mme Christine BEUZIT

Mr Philippe COULON